

La Plateforme des Acteurs du Développement Pastoral au Tchad

Bulletin d'information n° 7 : octobre 2014

LES REALISATIONS DE LA PERIODE ECOULEE

L'équipe d'appui technique à la plateforme des acteurs du pastoralisme au Tchad vous adresse ce sixième bulletin d'information, correspondant aux événements importants auxquels les acteurs de la plateforme ont pris part en juillet, août, septembre et octobre 2014. Quelques informations annoncent ensuite les prochains événements importants identifiés d'ici fin 2014 notamment notre exercice de bilan programmation (atelier le 26 novembre).

Quatre temps forts ont marqué les activités de la Plateforme : le vote puis la remise en question du projet de Code Pastoral, le processus de préparation du Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel PRAPS, la finalisation de la formulation du PASTOR, la préparation de la Délégation de la Plateforme invitée aux rencontres Internationales sur le Pastoralisme.

1- Code en Pastoral, le projet remis en débat

(Note d'information de la Plateforme Pastorale du 13/07/2014). Le projet de Code Pastoral fort de ses 96 articles a été adopté le mardi 1^{er} juillet en première lecture à l'Assemblée nationale. La loi portant Code Pastoral devait être ainsi prochainement promulguée par la Président de la République du Tchad.

La reconnaissance de ce projet de loi finalisé depuis 2012, issu d'un processus de concertation important de plus de trois ans constituait un objectif important des travaux de la Plateforme Pastorale et engagés lors des débats de l'atelier de lancement de l'appui à la Plateforme en décembre 2012.

Plusieurs décrets d'application sont à élaborer pour rendre le texte applicable sur le terrain, au-delà des principes fondamentaux. Une large concertation des acteurs concernés devra être engagée pour produire ces 6 décrets d'application portant sécurisation des espaces agro-pastoraux, délimitation des aires de pâturages, des couloirs de transhumance, des aires d'emprise des points d'eau pastoraux, l'accès aux aires protégées en cas de crises aigües, la gestion des litiges.

Un revirement de la situation a abouti au blocage de la promulgation de cette loi et à son renvoi pour une nouvelle discussion et délibération à l'Assemblée Nationale. En effet, une vingtaine de députés ont saisi la cours constitutionnelle par une requête du 03 juillet 2014 aux fins de non constitutionnalité de cette loi portant Code Pastoral en fondant leurs argumentations sur :

- La sédentarisation des éleveurs afin de promouvoir un élevage intensif ;
- La partialité de la loi ;
- La mauvaise forme du document ;
- Le problème de quorum le jour du vote ;
- Etc. ;

La cours constitutionnelle a délibéré en sa séance du 24 juillet 2014. Du fait que le jour du vote, sur 183 députés que compte l'Assemblée Nationale, seulement 83 députés étaient effectivement et physiquement présents à l'hémicycle au lieu de 92 que constitue la majorité absolue comme l'exige le règlement intérieur de l'Assemblée Nationale pour la validité d'un vote. Par conséquent, la cours

constitutionnelle a invalidé la délibération du voté du 02 juillet sur la loi portant code pastoral en République du Tchad.

Depuis deux mois, il ne se passe pas une journée sans qu'un article passe dans un journal pour dénoncer le code pastoral. À l'exemple de celui du journal notre temps n°565 du 06 au 3 octobre 2014-page 10 (en PJ) qui traduit justement le contraire de l'objectif du code qui est d'accroître la productivité de l'élevage et améliorer la sécurité alimentaire dans une coexistence pacifique, une gestion concertée des ressources disponibles entre les différents utilisateurs dans un environnement préservé. L'option prise par la Plateforme n'est pas de rentrer dans le débat politique sur la question du moins pas par la presse mais de travailler avec les députés. La Plateforme ne veut pas qu'il y ait des gagnants-perdants mais des gagnants-gagnants dans ce processus d'adoption du code pastoral. C'est pourquoi, un travail de fond est en train d'être fait avec les Députés contestataires pour leur expliquer le bien-fondé de ce code.

Parallèlement, la Plateforme Pastoral du Tchad entend organiser dans un proche avenir une journée d'information sur le pastoralisme avec toutes les parties prenantes pour mieux expliquer le bien-fondé de ce document issu du consensus. Nous comptons sur votre prompt réaction le jour venu pour participer aux débats et à nouveau expliquer en quoi le texte constituera un progrès réel pour une gestion apaisée des ressources agro-pastorales et hydraulique, en zone pastorale, agro-pastorale et agricole.

2-Un nouveau programme national de santé en milieu nomade le PNSN

Nous avons été informé du lancement du Programme National pour la Santé des Populations Nomades, Insulaires et des Zones d'Accès Difficile, PNSN, au sein du Ministère de la Santé Publique, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale. Un atelier préparatoire de lancement a été organisé le 16 septembre au sein du dit ministère avec une présence de certains ministères et institutions concernés (santé humain, santé animale et éducation de base) et une représentation de la société civile). La Plateforme propose que les responsables de ce programme puissent présenter leur action au prochain atelier de la Plateforme le 26 novembre prochains. Des contacts seront pris dans ce sens pour examiner les synergies possibles avec les travaux de la Plateforme Pastorale.

3- Une délégation tchadienne aux rencontres internationales sur le pastoralisme

La préparation de la participation de la délégation de la Plateforme Pastorale aux rencontres internationales et au festival du film pastorales et grands espaces est en train de se concrétiser. Il est prévu que la Délégation du Tchad y intervienne sur les questions de plaidoyer pour un code pastoral (c'est bien d'actualité) et sur les capacités socio-économiques des systèmes et espaces pastoraux et leur mise en perspective.

La délégation présentera le film sur la filière bovine (PAFIB) qui est également en compétition dans la catégorie des films documentaires. Vous pouvez le visionner à l'adresse www.filiere-bovine-tchad.com

Ahmat Hassan Moussa le DGDPPA y participera au titre des organisateurs et fera partie du jury.

En plus de sa présence, comme prévu dans son offre d'accompagnement de la plateforme, l'Iram prendra en charge la participation de deux personnes qui seront Ahmat Adoum Abdoufathi président de la CONORET et Sougnabé Pabamé chargé de l'appui à la Plateforme.

En marge de cet événement nous organiserons quelques visites et rencontres avec des acteurs du pastoralisme en Isère les 21 et 22 octobre (organisation de la Fédération des Alpages de l'Isère,

associations foncières pastorales, groupements pastoraux, éleveurs transhumants, laiterie fromagerie de montagne).

Une présentation de ces rencontres sera faite par la Délégation lors de notre atelier annuel de la plateforme le 26 novembre.

Nous avons aussi intégré au programme la possibilité d'un entretien à l'AFD Paris le 23 octobre au matin avec Philippe Steinmetz et les personnes disponibles et intéressées.

Nous pourrions ainsi faire le point avec la délégation de la Plateforme sur les travaux de la plateforme avant l'atelier d'évaluation 2014 et de programmation des travaux 2015 que nous organiserons en novembre, ainsi que sur la préparation du PASTOR.

4- La troisième rencontre régionale de préparation du PRAPS à Ndjaména

La troisième réunion de la « Task Force Régionale sur le Pastoralisme » s'est tenue à N'Djamena du 30 septembre au 2 octobre 2014. Elle a réuni des délégations des 6 pays engagés dans la préparation depuis le début de l'année de ce Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel : Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger et le Tchad. Cette rencontre organisée au Tchad a accueilli les représentants du CILSS, une mission de la Banque Mondiale et de la FAO avec les points focaux des six pays concernés par le PRAPS. Elle a permis de faire le point des actions de préparation et de coordination du PRAPS engagées depuis la dernière réunion régionale et partager l'état d'avancement des activités réalisées pour la formulation des projets nationaux et du volet régional (y compris les liens avec d'autres initiatives et soutiens au pastoralisme). Elle a permis de revalider l'objectif général de développement du PRAPS, sa structure en composantes et sous-composantes, ainsi que le cadre de résultats et les indicateurs et de préciser les zones d'intervention prioritaires du projet et identifier les actions qui devraient être exécutées au niveau régional, au titre de la subsidiarité. Les aspects budgétaires ont également été abordés (contributions respectives de l'IDA national et de l'IDA régional), ainsi que des mécanismes institutionnels et financiers, aux niveaux national et régional. La nouvelle feuille de route de préparation du PRAPS a ainsi été validée pour les prochains mois.

5- La préparation du PRAPS Tchad

Une mission de la Banque mondiale a séjourné en République du Tchad, du 3 au 10 octobre 2014, pour approfondir la préparation du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel pour le Tchad (PRAPS-TD). La mission avait pour objectifs de : (i) tenir des discussions avec le Ministère de l'Élevage et de l'Hydraulique (MEH) et ses partenaires sur le montage opérationnel et le contenu du PRAPS-TD (y compris l'envergure du Projet, les zones couvertes, les bénéficiaires, le cadre de résultats du Tchad, les arrangements institutionnels et fiduciaires, le dispositif de suivi-évaluation et le budget) ; (ii) consulter les autres partenaires techniques et financiers (PTF) en vue de garantir la cohérence des actions et leurs complémentarités en matière d'appui au pastoralisme ; (iii) examiner la préparation des documents de sauvegarde environnementales et sociales du Projet ; (iv) identifier les risques du Projet et les mesures à mettre en œuvre pour les atténuer ; (v) établir le calendrier détaillé de préparation du PRAPS-TD avec les dates de réalisation des étapes clé.

L'objectif général de développement est *d'améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans des zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les six pays Sahéliens, et améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgences*. Cinq composantes sont définies pour atteindre cet objectif : i. améliorer la santé animale, ii. améliorer la gestion des ressources naturelles, iii. faciliter l'accès au marché, iv. améliorer la gestion des crises pastorales, v. gestion du Projet et appui institutionnel.

La mission de la banque Mondiale a noté que la Task Force Nationale sur le Pastoralisme avait bien avancé le travail de préparation du PRAPS-TD, dans une approche à la fois participative et inclusive.

Plusieurs membres de la Plateforme Pastorale ont participé aux différents groupes de travail par composantes réunis depuis juillet dernier dans le cadre de la Task Force Tchadienne sous la coordination du DGDPPA. En revanche malgré la mobilisation de plusieurs acteurs le volet éducation de base en milieu pastoral n'a pu être maintenu au sein de la composante 4. Celle-ci intègre néanmoins un volet formation professionnelle des jeunes en milieu pastoral particulièrement innovant et prometteur.

Il sera donc nécessaire que la Plateforme relance son travail sur ce thème de l'éducation de base en milieu pastoral afin de trouver d'autres perspectives de financement de ce type d'activité.

L'aide-mémoire de cette mission de la Banque Mondiale sera mis en ligne sur le site de la Plateforme dès qu'il nous parviendra.

6- La préparation du PASTOR

La préparation du PASTOR qui sera financé par l'UE, l'AFD et le Gouvernement du Tchad est engagée depuis le début de l'année 2014 avec l'identification qui a eu lieu en janvier-février et la formulation en juin, deux ateliers nationaux auxquels plusieurs membres de la Plateforme ont participé.

Le Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral (PASTOR) veut apporter un appui à la politique d'aménagement concerté des ressources naturelles communes (eau, pâturages) en accompagnant la mise en œuvre d'une législation adaptée au Tchad. Il cherche à soutenir les mécanismes intrinsèques de résilience (mobilité, instances de concertation et de gestion des conflits), à développer des investissements (hydraulique pastorale, axes de transhumance), et à améliorer l'accès à des services sociaux et économiques adaptés.

Le projet PASTOR est structuré en quatre composantes dont trois correspondent chacune à des zones d'interventions spécifiques et qui tiennent compte des priorités en terme de sécurisation et développement pastoral : PASTOR SUD (Mandoul et Moyen Chari) ; PASTOR CENTRE (Département du Fitri et Région du Guéra) et PASTOR EST (les 2 ENNEDI jusqu'au Salamat). Une quatrième composante transversale correspond au mécanisme national de pilotage qui assure un suivi/évaluation, le renforcement des capacités et la capitalisation et mise en synergie des actions régionales et des politiques publiques sectorielles en lien avec le développement pastoral et qui fédère les différentes parties prenantes interministérielles et les organisations professionnelles.

Le Projet se propose de contribuer à la sécurisation des pasteurs, agro-pasteurs et agriculteurs dans la gestion et l'exploitation durable des ressources agro-pastorales à travers des résultats pour chaque composante régionale. Ces résultats seront atteints par la mise en œuvre des activités suivantes :

1. Amélioration de la gestion concertée des ressources agro-pastorales (concertations, aménagements des couloirs de transhumance, points d'eau pastoraux),
2. Mise en place d'un service de gestion pérenne d'entretien des ouvrages pastoraux,
3. Expérimentation de dispositifs innovants d'éducation et santé humaine et animale adaptés et pérennes en milieu pastoral,
4. Innovations dans le domaine de l'association agriculture-élevage dans les zones denses,
5. Appui à l'amélioration des politiques publiques dans le domaine du développement pastoral, en soutenant notamment les travaux de la Plateforme Pastorale.

Connectez-vous régulièrement à l'adresse www.plateforme-pastorale-tchad.org pour suivre les actualités du développement pastoral. Communiquez vos informations et évènements à partager dans le domaine du développement pastoral.

L'agenda en préparation pour le dernier trimestre 2014 offre également plusieurs opportunités importantes d'échanges et de débats sur les politiques publiques de développement pastoral au Tchad.

Octobre 2013- une délégation de la Plateforme aux rencontres internationales sur le Pastoralisme, sur le thème du plaidoyer pour un Code pastoral. Le soutien au film sur les acteurs de la filière bovine qui a été retenu dans les documentaires qui concourent à ce 11° festival.

Novembre 2013, Atelier de bilan programmation des travaux de la Plateforme le 26 novembre. Une mission d'appui de l'Iram est prévue dans le cadre de la clôture de l'appui de l'AFD sur fonds FEREC. Ce sera l'occasion de faire un point avec les membres de la Plateforme sur l'avancement du programme élaboré en 2012 ainsi que sur les chantiers à développer en 2015.

Formation de formateurs tchadiens sur le pastoralisme. Les contacts se sont poursuivis pour rechercher le financement de la dernière phase de la formation de formateurs tchadiens dans la conduite du module pastoralisme. La DDC est favorable à soutenir l'organisation de cette dernière phase de la formation des formateurs qui diffuseront les formations dans le cadre d'une stratégie à élaborer.

Merci de nous communiquer tout évènement important ou propositions qui s'inscrivent dans notre mission commune d'échanges et d'amélioration des politiques publiques en faveur du développement pastoral.

La plateforme pastorale au Tchad c'est :

Les organisations professionnelles : Confédération Nationale des Eleveurs du Tchad (regroupant 18 fédérations régionales), Association pour la Promotion d'un Développement Agro-sylvo-pastoral Intégré au Tchad, Association de Médiation entre Cultivateurs et Eleveurs au Tchad, Association des Chefs Traditionnels du Tchad ; ...

Les Ministères techniques : Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales, Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine, Ministère des Finances et du Budget, Ministère de l'Aménagement du territoire, de la Décentralisation et des Libertés locales, Ministère de l'agriculture et de l'Irrigation, Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques, de la Santé Publique, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique , Ministère des Enseignements et de la Formation Professionnelle Secondaires, Ministère de la Santé Publique... ;

Les Partenaires techniques et financiers : AFD, UE, FIDA, FAO, BAD, DDC,...